

L'Étang de Gruissan, La Capoulade et la Tour de Barberousse

Une randonnée proposée par Gilbert Ouradou



Randonnée n°278881

Gruissan est une station balnéaire languedocienne qui a su conserver le charme de ses racines. Cette randonnée vous propose d'explorer l'Étang de Gruissan avec une promenade au fil de l'eau où vous pourrez découvrir l'écosystème des terres humides. Une escapade dans les contreforts du massif de la Clape autour du domaine de la Capoulade vous offrira des panoramas enchanteurs. Enfin, flâner dans l'ancien Gruissan et visiter la Tour Barberousse peuvent être le conclusion d'une belle journée.

Durée :	4h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.68km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	105m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	104m		
Point haut :	65m	Commune :	Gruissan (11430)
Point bas :	-11m		

Description

Parking en bord d'étang Avenue du Général Azibert Gruissan.

(D/A) Prendre à droite lorsque vous êtes face à l'étang et suivre la promenade bétonnée qui longe l'ancien port de Gruissan. Jolies vues sur l'étang à votre gauche et sur la Tour Barberousse à droite. Le parcours le long de l'étang n'est pas balisé mais est très simple à suivre puisqu'il suffit de rester au plus près de l'eau sur votre gauche

(1) Tourner à gauche et traverser le chenal par la passerelle piétonnière. Suivre une route transformée en piste cyclable jusqu'à la D32. Des panneaux tout autour de l'étang décrivent la flore et la faune de l'écosystème de la région.

(2) Suivre à gauche par la piste cyclable et dépasser le rond point.

(3) Continuer à gauche la piste cyclable. Il est plus agréable de marcher sur la route en terre grise qui la longe. Laisser sur votre droite les sentes et chemins qui se dirigent vers la colline. Atteindre un carrefour au niveau du Ruisseau des Inférêts. Sur votre gauche l'Étang de Gruissan et une vue originale vers le village et sa tour.

Poursuivre à gauche en bordure de l'étang, atteindre après la Capoulade un nouveau carrefour.

(5) Tourner sur votre droite en abandonnant la piste cyclable et en empruntant un chemin de terre. Ici commence le parcours du sentier de la Capoulade parfaitement balisé en Jaune. Remonter le chemin sur 1,5km jusqu'au Cabanes de Gruissan. Laisser sur la droite deux sentes qui montent vers la colline pour longer à votre gauche les Terres Humides. Parvenir aux cabanes de Gruissan.

(6) Après les Cabanes, passer la barrière et tourner à droite. Un chemin de terre en pente montante vous conduit vers le domaine viticole de Bertheliés.

(7) Tourner à droite, le chemin devient rocailleux et la pente s'accroît. A votre gauche de très belles vignes.

Après 600m, continuer à gauche puis laisser à gauche le sentier qui vous conduit au domaine Bertheliés.

(8) Au croisement tourner à droite

Après 200m, obliquer à gauche sur une sente de cailloux gris. Entrer dans le pinède et monter jusqu'à un affût de chasse sur votre droite. Très belle vues sur Narbonne, le massif de la Clape, les salins et rizières de Gruissan. Ignorer une sente à gauche, une à

Points de passages

- D/A Parking en bord d'étang**
N 43.105426° / E 3.084278° - alt. -1m - km 0
- 1 Chenal et passerelle**
N 43.108743° / E 3.09004° - alt. 3m - km 1.03
- 2 Suivre la piste cyclable à gauche**
N 43.114136° / E 3.092056° - alt. 3m - km 1.66
- 3 Bifurcation piste de terre**
N 43.1168° / E 3.087395° - alt. 4m - km 2.17
- 4**
N 43.116557° / E 3.075401° - alt. 1m - km 3.19
- 5 Départ du sentier de la Capoulade**
N 43.112611° / E 3.068181° - alt. 1m - km 4.01
- 6 Cabanes de Gruissan**
N 43.120854° / E 3.05084° - alt. 3m - km 5.91
- 7 Chemin rocailleux en pente**
N 43.122332° / E 3.053003° - alt. 17m - km 6.19
- 8 Croisement vers domaine de Bertheliés**
N 43.120035° / E 3.057649° - alt. 40m - km 6.76
- 9 Croisement vers la Capoulade**
N 43.119319° / E 3.06593° - alt. 43m - km 7.58
- 10 Passerelle métallique**
N 43.110733° / E 3.066103° - alt. 2m - km 10.27
- 11 Balade dans le vieux Gruissan**
N 43.106548° / E 3.085043° - alt. 8m - km 12.16
- 12 La Tour Barberousse**
N 43.107772° / E 3.084306° - alt. 31m - km 13.05

- D/A Parking en bord d'étang**
N 43.105442° / E 3.084315° - alt. 1m - km 13.68

droite et la dernière à gauche. Descendre une pente très raide. Des marches sont construites avec des planches à votre gauche. Reprendre vers la droite pour arriver au croisement qui conduit au domaine de la Capoulade à droite.

(9) Continuer tout droit, en allant à droite vous iriez vers la Capoulade. Puis à droite pour rejoindre un chemin plus grand. Suivre le chemin sur 300m et prendre le sentier à droite. Après 250m, tourner à droite et suivre le sentier sur 350m. Jolie vue sur Gruissan et son château. Virer à gauche sur 300m la sente qui descend et rejoint le chemin après le ruisseau des Inférêts souvent à sec. Descendre jusqu'à la route de terre grise et la piste cyclable en bord d'étang que vous avez déjà empruntées.

(4) En bord d'étang, tourner à droite sur la piste cyclable, dépasser l'embranchement (5) vers le sentier de la Capoulade atteindre la passerelle métallique.

(10) Tourner à gauche en direction de Gruissan. Suivre le chemin de digue entre l'étang et le chenal, des panneaux décrivant l'écosystème du milieu vous renseignent. En bout de digue, tourner à gauche et prendre la passerelle de bois jusqu'au parking de départ.

Ici, on a le choix entre arrêter la randonnée ou enchaîner par la visite du Vieux Gruissan, décrite ci-dessous.

(D/A) Après la passerelle, laisser le parking de départ sur la gauche pour aller tout droit et entrer dans le vieux Gruissan en suivant l'Avenue du Général Azibert. Passer devant le monument aux morts.

(11) Prendre la deuxième à droite, la Rue de la République est bordée de boutiques artisanales et de produits régionaux originaux. En bout de Rue de la République tourner à droite dans la Rue Jules Ferry et continuer tout droit, passer devant l'Hôtel de Ville. Tourner à droite dans la Rue René Gimie. Suivre cette rue jusqu'à l'Avenue de La Nouvelle. Sur votre gauche la jolie Place du Général Gibert.

Prendre à gauche jusqu'à l'Avenue des Écoles et arriver au port. Vous pouvez visiter les halles aux poissons: marché aux poissons et fruits de mer de Gruissan. Au port, tourner à droite pour repasser devant le monument aux morts jusqu'à la Rue d'Espagne, la deuxième sur votre droite.

Remonter cette rue, tourner à droite et tout de suite à gauche dans la Rue Roger Salengro, continuer tout droit jusqu'à la Rue Arago avec à votre droite le Château de Gruissan. Prendre à droite la Rue Arago. Passer devant l'église Notre Dame de l'Assomption à gauche. Prendre tout de suite à gauche la passage de la Rue Portes vers les jardins de la Tour Barberousse.

(12) La tour Barberousse. Attention les escaliers d'accès sont pentus mais il y a des rampes métalliques qui aident à la montée et à la descente. Du sommet un panoramique d'exception sur tout le Gruissannais. A éviter par grand vent du Nord.

Le retour de la Tour Barberousse peut se faire par la Rue Respert. Prendre tout droit. Tourner à droite Rue Jules Ferry jusqu'à la Rue René Gimie que vous prendrez en tournant à droite pour profiter une dernière fois de la belle Place du Général Gibert que vous traversez en prenant à gauche pour rejoindre l'Avenue des Écoles et le parking au bord de l'étang (D/A).

Informations pratiques

Chaussures de marche légères ou de sport.

Gourde, Casquette ou chapeau, écran total.

Aire de pique-nique au Ruisseau des Inférêts (5).

(12) A l'angle de la Rue de la Paix et de la Rue de la République le Bar de la Paix est ouvert à l'année et propose une terrasse sur la rue d'où il fait bon observer la vie du village.

A proximité

Balade dans le vieux Gruissan, avec ses restaurants, bars et boutiques. Un bon endroit pour se désaltérer, manger ou simplement flâner. Certains établissements sont ouverts à l'année et même le dimanche après midi !

"C'est le quartier historique de Gruissan. C'est de là au pied du château qu'est né au 11ème siècle Gruissan, l'unique village portuaire en **circulade** de tout le Languedoc-Roussillon. Ce quartier a su, au fil des siècles, garder son identité et sa typicité marquées par la façon qu'avaient de vivre et de parler les pêcheurs, vigneron ou sauniers durant les siècles passés. Gruissan village a ses propres traditions, son propre langage, ses propres us et coutumes..."

Si vous mettez vos pas dans ceux des habitants de Gruissan village, vous découvrirez un Art de Vivre typiquement méditerranéen et un patrimoine de premier ordre. A découvrir, vous ne serez pas déçu."

Ne pas manquer: L'Église Notre Dame de l'Assomption avec sa voûte en coque de navire renversée.

La Tour Barberousse

"La tour est tout ce qui reste d'un château bâti à la fin du Xème siècle pour observer les alentours du port de Narbonne et protéger la cité contre les invasions maritimes. Construit sur une colline rocheuse et abrupte, le château a été agrandi au XIIème siècle par

l'archevêque de Narbonne, Guillaume de Broa.

Au XVIème siècle, Richelieu ordonna la destruction de l'édifice qui fut, ensuite, laissé à l'abandon.

Aujourd'hui, le village de Gruissan, construit en circulaire, entoure les ruines du château, au pied desquelles se trouve l'église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption. Le site de la tour offre un panorama assez spectaculaire, d'où l'on peut admirer tout le village ainsi que la côte, l'étang, les marais salants et le port de Gruissan.

La tour et les ruines du château sont inscrites au titre des monuments historiques par le ministère de la Culture français."

La Plage des Chalets

Les chalets en bois sur pilotis construits à l'origine sur la plage même sont une particularité de Gruissan. Ils ont été rendus célèbres par le film de Jean-Jacques Beineix 37°2 le matin, tiré du roman éponyme de Philippe Djian.

Le Massif de la Clape

Lieu de belles randonnées et en particulier,

Chapelle Notre-Dame-des-Auzils dans le massif de la Clape (restaurée en 1979) : maquettes de bateaux, ex-voto marins, vitraux modernes.

Les Salins de Gruissan

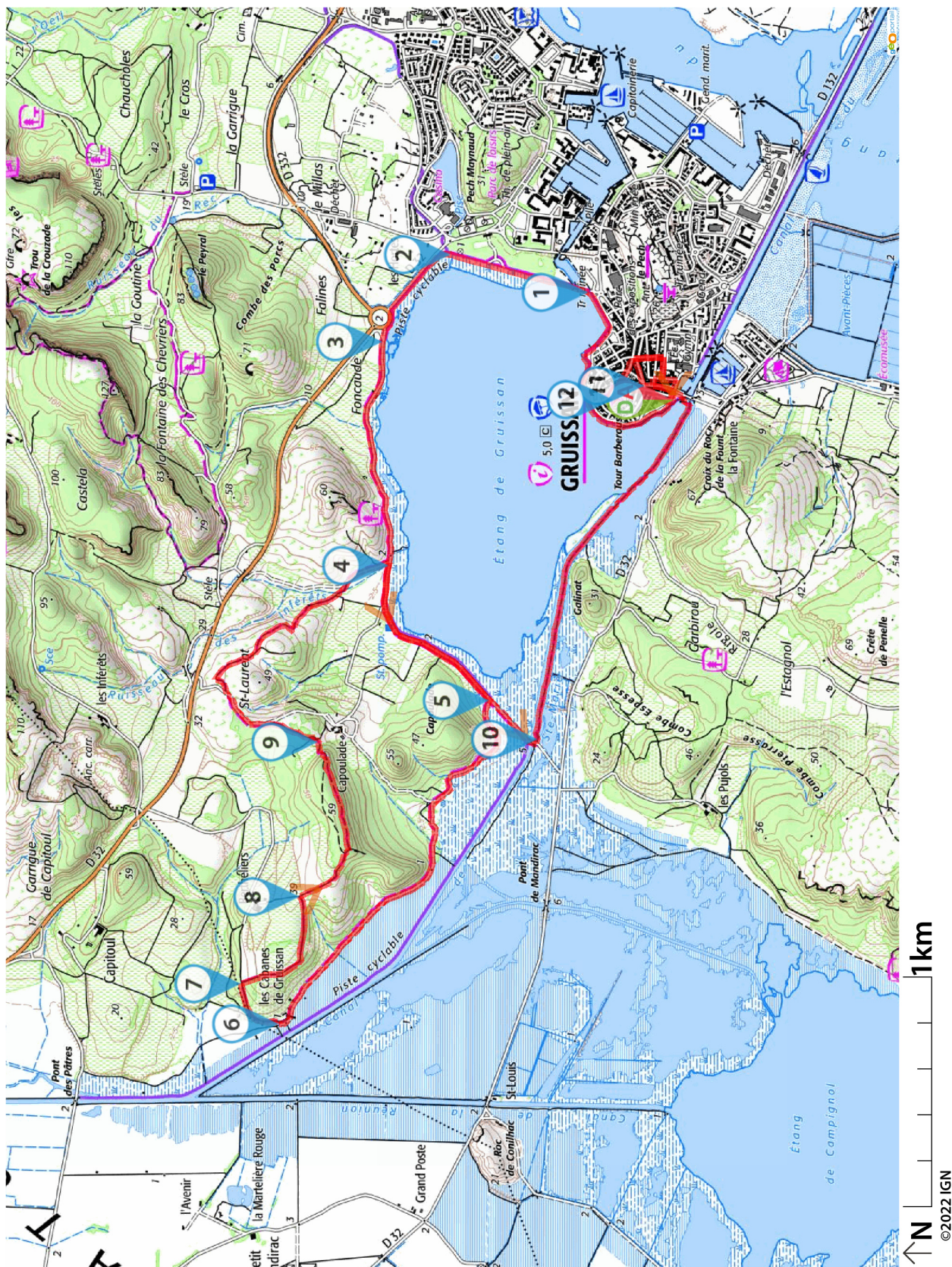
Adossé au massif de la Clape, entouré par la mer et par l'étang de l'Ayrolle, le Salin de l'île Saint Martin s'étale sur 400 hectares en bordure du village de Gruissan, vous y découvrirez un savoir-faire ancestral dans un environnement précieusement conservé.

Les Huîtres et les Vins de Gruissan

Toute une histoire gastronomique à découvrir auprès des ostréiculteurs et des nombreux domaines et caves d'appellation.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-etang-de-gruissan-la-capoulade-et-la-t/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



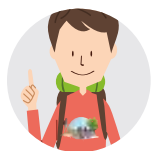
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

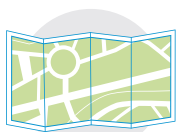
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



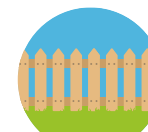
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



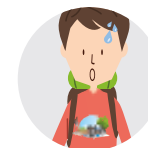
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.